Ramadan : sept jeunes condamnés pour des violences à Mulhouse

17/04/2012 à 21h16

Sept jeunes majeurs ont été condamnés à Mulhouse (Haut-Rhin) à des peines de quatre mois à trois ans de prison, fermes ou partiellement assorties de sursis, pour avoir molesté trois hommes au motif qu'ils buvaient de la bière pendant le Ramadan.

Le tribunal correctionnel, qui a rendu son jugement lundi, a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de deux des prévenus qui ne se sont pas présentés devant lui, a-t-on appris auprès du greffe et de l'avocat d'une des victimes.

Les trois victimes, **dont une est de confession musulmane**, s'étaient fait apostropher le 27 août 2009 en fin d'après-midi dans un square du quartier des Coteaux à Mulhouse **par un individu se revendiquant également de l'islam, que "l'odeur de la bière dérangeait", selon ses dires.**

> ***Croisant de nouveau, un peu plus tard, le même homme accompagné de plusieurs acolytes, les trois buveurs de bière avaient eu droit à un passage à tabac en règle.***

L'un d'eux a justifié d'une incapacité totale de travail de 42 jours et d'une infirmité permanente de 10%.

Son avocat, Me Thomas Wetterer, a dénoncé dans cette affaire une **violence gratuite** et **"l'appropriation d'un lieu public par des personnes qui entendent y faire régner leur loi".**

Le nouvel Observateur